

[Text]

persons of the provinces, and certainly that may be a part of any cost-sharing arrangements with the federal government.

We believe at the present time the task force should only recommend interim solutions to the federal-provincial fiscal arrangements until such time as that debate has taken place and an amending formula agreed to.

Secondly, in light of the present mandate of the task force, that being to recommend a solution to the problem of federal-provincial fiscal arrangements after only allowing seven weeks for public hearings, as the recommendations must be made within the framework of the present budget restrictions, which only allow for cuts in expenditures, the Coalition believes any recommendations made by this task force would only compound the present problem, thus having a worsening effect on the health services of this country if you are to recommend any long-term federal-provincial fiscal agreement.

Therefore, we would recommend that the task force recommend, to the federal government, an interim solution of a return to cost-shared arrangements with the provinces upon the expiry of the present arrangements, one that would allow for expanded services, such as mentioned in the earlier part of our submission.

We would further recommend that a royal commission be established, immediately, to study fiscal relations between the provinces and the federal government in the area of those programs covered under the Established Programs Financing Act, with the mandate to examine the social and economic costs of expenditure reductions in this area.

We make these recommendations with the full knowledge of the proposals and recommendations of Finance Minister MacEachen and his plans to cure the ills of our economy. We do not believe, for an instant, that expenditures in the area of health-care services have contributed to the country's deficit. It is our opinion that the current deficit is the result of a shift in the tax burden from corporations to individuals over the past number of years, with the result that taxes from corporations are too low, there are too many tax loopholes for corporations, and there are far too many subsidies provided to these same corporations.

If the federal government were to raise their taxes in this area and refrain from handing out tax dollars, we believe there would be little or no deficit, thus no need for cutbacks in delivery of health care in this country.

As a matter of fact, we might not have a deficit if the federal government had that \$12 billion that the oil companies managed to take from the citizens of this country, but there are other federal dollars that could still be within the coffers of the federal government. If the taxes on the corporations were significant, part of that \$12 billion in money probably would

[Translation]

pour offrir ces services aux habitants des provinces, et cela pourrait sûrement faire partie d'un accord de partage des frais avec le gouvernement fédéral.

Nous croyons que pour l'instant, votre groupe de travail devrait recommander uniquement des solutions temporaires à la question des accords fiscaux fédéraux-provinciaux, tant que cette discussion ne sera pas terminée et qu'on n'aura pas adopté une formule d'amendement.

Deuxièmement, puisque le mandat actuel de votre groupe de travail est de recommander une solution aux problèmes des accords fiscaux fédéraux-provinciaux, après seulement sept semaines d'audiences publiques, puisque les recommandations doivent être faites dans le cadre du présent budget restreint qui ne permet que des réductions de dépenses, la coalition est d'avis que toutes les recommandations que pourrait faire votre groupe de travail ne pourraient qu'aggraver le problème actuel, ce qui entraînerait une détérioration encore plus grande des services de santé offerts au pays; c'est ce qui se produirait si vous recommandiez la ratification d'accords fiscaux fédéraux-provinciaux à long terme.

Conséquemment, nous sommes d'avis que dans ses recommandations, votre groupe de travail devrait proposer au gouvernement fédéral une solution temporaire, à savoir un retour aux accords de partage des frais avec les provinces, lorsque le présent accord viendra à terme; cela permettrait une expansion des services, ce dont nous avons parlé un peu plus tôt dans notre exposé.

Nous recommandons également la création immédiate d'une commission royale chargée d'étudier les relations fiscales entre les provinces et le gouvernement fédéral pour les programmes couverts par la loi sur le financement des programmes établis. Cette commission royale aurait le mandat d'étudier les coûts sociaux et économiques de la réduction des dépenses dans ce secteur.

Nous faisons ces recommandations en pleine connaissance des propositions et recommandations du ministre des Finances MacEachen, qui a l'intention de guérir tous les maux de notre économie. Nous ne croyons absolument pas que les dépenses dans le secteur des soins de santé aient pu contribuer au déficit du pays. A notre avis, le présent déficit résulte d'un déplacement du fardeau fiscal des grandes sociétés vers les particuliers au cours des dernières années; il en résulte que l'impôt des sociétés est trop bas, qu'il y a trop d'échappatoires fiscales pour les sociétés, et que ces dernières reçoivent trop de subventions.

Si le gouvernement fédéral augmentait les impôts dans ce secteur et cessait de distribuer l'argent des contribuables, nous croyons que le déficit serait nul, ou très peu élevé; ainsi, il ne serait pas nécessaire de réduire la prestation de soins de santé au Canada.

De fait, nous n'aurions peut-être pas de déficit si le gouvernement fédéral avait encore les 12 milliards de dollars que les sociétés pétrolières ont réussi à prendre dans les poches des citoyens du pays, mais il y a aussi d'autres fonds fédéraux qui pourraient être encore dans les coffres du gouvernement si l'impôt des sociétés était raisonnable; il est probable qu'une